Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Village de Val-David | 78010 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Val-David

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1er janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avions fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

LISE GUAY, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Sainte-Agathe-des-Monts, le 13 juin 2025

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	12 821 847	13 858 578	14 613 746	1 558 403	14 751 860
Investissement	2	12 778 259		10 796 665		10 796 665
	3	25 600 106	13 858 578	25 410 411	1 558 403	25 548 525
Charges	4	13 262 956	12 850 778	13 997 396	1 316 650	13 893 757
Excédent (déficit) lié aux activités	5	12 337 150	1 007 800	11 413 015	241 753	11 654 768
Moins : revenus d'investissement	6	(12 778 259)	( )	(10 796 665)	( )	(10 796 665)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(441 109)	1 007 800	616 350	241 753	858 103
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 562 093		1 662 540	119 006	1 781 546
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	56 443		222 972		222 972
Remboursement de la dette à long terme	10	(1 056 218)	(1 159 900)	(1 032 444)	(136 420)	(1 168 864)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(9 131)	( )	(108 679))	(6 724)	(101 955))
Excédent (déficit) accumulé	12	747 813	152 100	311 865	7 420	319 285
Autres éléments de conciliation	13			51 445	2 069	53 514
	14	1 301 000	(1 007 800)	1 325 057	(14 649)	1 310 408
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	859 891		1 941 407	227 104	2 168 511

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	29 039	6 761 711	6 922 447	207 049
Débiteurs	2	20 092 374	10 285 104	10 361 010	20 204 695
Prêts	3				
Placements de portefeuille	4				
Autres	5				
	6	20 121 413	17 046 815	17 283 457	20 411 744
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8	9 028 000			9 080 610
Créditeurs et charges à payer	9	6 203 887	7 685 467	7 786 482	9 425 438
Revenus reportés	10	3 889 107	949 537	967 010	864 066
Dette à long terme	11	17 845 139	30 019 102	31 440 401	19 380 269
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12				
Autres	13				
	14	36 966 133	38 654 106	40 193 893	38 750 383
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(16 844 720)	(21 607 291)	(22 910 436)	(18 338 639)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	49 904 699	66 248 845	67 905 719	51 500 686
Autres	17	443 528	274 968	291 198	469 666
	18	50 348 227	66 523 813	68 196 917	51 970 352
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	2 329 750	3 675 698	3 849 298	2 329 524
Excédent de fonctionnement affecté	20	497 109	156 479	187 758	519 274
Réserves financières et fonds réservés	21	845 962	922 727	930 909	868 442
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	( )	( )	1 867)
Financement des investissements en cours	23	(5 251 911)	1 101 914	1 023 235	(5 228 981)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	35 082 597	39 059 704	39 295 281	35 145 321
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	33 503 507	44 916 522	45 286 481	33 631 713

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice subséquent	1.1	50 000	358 364
▪ Fonds d'indemnisation sablière	1.2	3 029	3 029
▪ Changement climatique	1.3	18 573	18 573
▪ Subvention intérêts dette LT	1.4	81 877	117 143
▪ Fondation Rivières	1.5	3 000	
	2	156 479	497 109
Organismes contrôlés et partenariats[1]	3	31 279	22 165
	4	187 758	519 274
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	666 571	719 377
Organismes contrôlés et partenariats	8	8 182	18 484
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	173 368	64 297
Organismes contrôlés et partenariats	10		3 996
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	82 788	57 788
Autres			
▪ Stationnement	14.1		4 500
	15	930 909	868 442
	16	1 118 667	1 387 716

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	26 618 194
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	28 782 147

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	17 967 623	13 443 918
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	10 966 501	3 031 261
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 662 145	2 847 332
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	182 230	222 900
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	31 778 499	19 545 411

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	10 315 214	11 395 508	11 304 999	11 304 999
Compensations tenant lieu de taxes	13	64 462	80 020	73 003	73 003
Quotes-parts	14				
Transferts	15	503 808	825 349	1 056 804	1 069 247
Services rendus	16	839 108	763 701	896 165	991 284
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	909 527	679 000	1 040 285	1 057 372
Autres	18	189 728	115 000	242 490	255 955
	19	12 821 847	13 858 578	14 613 746	14 751 860
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	12 730 587		10 497 379	10 497 379
Autres	23	47 672		299 286	299 286
	24	12 778 259		10 796 665	10 796 665
	25	25 600 106	13 858 578	25 410 411	25 548 525

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	2 371 802	2 108 948	18 322	2 127 270	2 127 270	2 200 776
Sécurité publique							
Police	2	1 140 719	1 143 629		1 143 629	1 143 629	1 095 860
Sécurité incendie	3	652 587	652 587	1 455	654 042	663 493	658 991
Autres	4	73 221	75 539		75 539	75 539	71 973
Transport							
Réseau routier	5	2 159 510	1 833 518	829 146	2 662 664	2 662 664	2 655 289
Transport collectif	6	64 694	62 488		62 488	62 488	52 556
Autres	7	543 169	399 919	44 869	444 788	444 788	431 556
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	757 322	782 815	583 392	1 366 207	1 366 207	1 254 785
Matières résiduelles	9	1 269 587	1 393 428	34 756	1 428 184	1 262 191	1 251 335
Autres	10	108 228	109 669		109 669	109 669	143 359
Santé et bien-être	11	19 081	107 811		107 811	107 811	92 576
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	528 520	552 395	1 497	553 892	553 892	468 408
Promotion et développement économique	13	100 875	73 651	7 010	80 661	80 661	116 592
Autres	14						
Loisirs et culture	15	2 372 251	2 259 960	142 093	2 402 053	2 402 053	2 460 528
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	689 212	778 499		778 499	831 402	615 581
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	12 850 778	12 334 856	1 662 540	13 997 396	13 893 757	13 570 165
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 662 540	(1 662 540)			
	21	12 850 778	13 997 396		13 997 396	13 893 757	13 570 165

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	12 778 259	10 796 665		10 796 665
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(18 463 354)	(18 058 131)	(181 962)	(18 240 093)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	( )	( )	( )	( )
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 568 409	13 383 428	21 408	13 404 836
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	9 131	(108 679)	6 724	(101 955)
Excédent accumulé	6	493 311	449 612	30 126	479 738
	7	(14 392 503)	(4 333 770)	(123 704)	(4 457 474)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 614 244)	6 462 895	(123 704)	6 339 191

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14